



MÉMOIRE

LE PLEIN AIR URBAIN

Inspiré de l'Atelier sur le plein air urbain

17 mai 2018



Sport et Loisir de l'île de Montréal

7333, rue Saint-Denis
Montréal, Québec
H2R 2E5

Téléphone : (514) 722-7747
Télécopieur : (514) 722-2072
www.sportloisirmontreal.ca

Mémoire : le plein air urbain

La reproduction par quelque procédé que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite de Sport et Loisir de l'île de Montréal

Contacts

Myriam d'Auteuil
Conseillère en plein air et activité physique
mdauteuil@sportloisirmontreal.ca

Josée Scott
Directrice générale
direction@sportloisirmontreal.ca



Mémoire présenté à la
**Commission sur la culture, le patrimoine
et les sports de la Ville de Montréal**

à l'occasion de la consultation
Plan d'action du sport et du plein air urbain 2018-2028

17 mai 2018

CONTEXTE GÉNÉRAL

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Une conjoncture favorable au développement du plein air s'opère présentement.

Le coup d'envoi fut donné par la sortie en 2017 de la politique de l'activité physique, du sport et du loisir *Au Québec, on bouge!* du gouvernement du Québec. Le plein air y est cité à de multiples reprises comme moyen à privilégier pour être physiquement actif. La mesure *À l'école, on bouge au cube!* découlant de cette politique s'assure de mettre des budgets à la disposition du milieu scolaire primaire pour faire bouger les jeunes 60 minutes par jour, entre autres, par des sorties de plein air. De plus, une portion des subventions octroyées par le biais du programme Kino-Québec est assignée spécifiquement aux projets de plein air. Dans le cadre du Programme d'assistance financière aux unités régionales de services (PAFURS) en matière de loisir, de sport, de plein air et d'activité physique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), on demande aux Unités régionales de loisir et sport (URLS) de remplir le mandat suivant :

« Élaborer puis déposer au Ministère un plan d'action à l'échelle régionale visant notamment un déploiement de services en soutien aux acteurs du plein air, dont : la mise en œuvre d'une stratégie régionale visant à développer les compétences en plein air auprès des jeunes et à lutter contre le déficit nature de ceux-ci ; un accompagnement des organismes de plein air dans leurs démarches nécessaires au maintien d'une offre pérenne de sentiers, de sites et d'activités de plein air accessibles, de qualité et sécuritaires, notamment en facilitant l'obtention des droits et des servitudes nécessaires ; un plan de visibilité des activités de plein air de sa région, dont les événements, les lieux de pratique, les clubs et les autres activités en lien avec ce secteur, à l'intention de la population.ⁱ »

En réponse à cette demande, Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) en tant qu'URLS a réalisé en 2017 une consultation auprès de ses partenaires et des intervenants en plein air. Cette démarche a permis de dégager les principaux enjeux et les axes d'intervention en faveur du développement du plein air sur le territoire de l'île de Montréal. Le tout a mené à la rédaction d'un projet de plan régional en plein air (disponible à l'annexe 1).



Montréal physiquement active

La mobilisation multisectorielle Montréal physiquement active (MPA) est née d'un sommet organisé en 2014 par la Ville de Montréal. L'événement a mené à la rédaction d'une politique fondée sur la Charte de Toronto visant à faire bouger la population par le biais d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Les partenaires du milieu se rencontrent et collaborent autour de quatre axes d'intervention. L'un d'eux est le plein air urbain pour lequel Sport et Loisir de l'île de Montréal agit à titre de porteur de dossier. Les efforts de déploiement du plein air sont donc concentrés.

Deux actions sont mises de l'avant par MPA en plein air urbain pour les années 2017-2019. La première consiste en un portrait des ressources matérielles, humaines et organisationnelles en lien avec les activités physiques nautiques sur l'île de Montréal qui sera présenté lors du Rendez-vous de la Route bleue du grand Montréal. L'objectif est de mobiliser les acteurs autour d'un nouveau plan d'action. La deuxième action intitulée Parc actif souhaite mettre en place du prêt de matériel de plein air, ainsi qu'un programme d'activité pour la population dans des parcs de proximité.

Ville de Montréal

Depuis 2013, le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) a entrepris la rédaction du *Plan directeur du sport et du plein air urbains*.

Bien que plus de 600 intervenants (arrondissements, services municipaux, milieux sportif, scolaire, récréatif et de la santé) ont été consultés dans le cadre du *Plan directeur du sport et du plein air urbains* et du *Plan d'action* préliminaire, la collaboration des acteurs du plein air urbain a été carencée. En d'autres termes, les enjeux du plein air sont souvent moins bien formulés.

ATELIER SUR LE PLEIN AIR URBAIN

C'est dans ce contexte que s'est inscrit le désir de Montréal physiquement active, de la Ville de Montréal et de Sport et Loisir de l'île de Montréal d'organiser conjointement un atelier sur le plein air urbain. La volonté de travailler en cohérence et en complémentarité est souhaitée de tous.

En fin de compte, ce sont 52 personnes qui se sont présentées pour prendre part à l'Atelier sur le plein air urbain. Ce dernier s'est déroulé le 7 mai 2018 de 17 h à 19 h 30 au Pavillon de la Jamaïque du parc Jean-Drapeau. La liste des participants et des animateurs de l'atelier sont disponibles à l'annexe 2.



Objectifs de l'atelier

- Mobiliser les participants autour d'une démarche de planification concertée
- Consulter les partenaires et intervenants à propos du plan régional plein air
- Valider ou bonifier les axes d'intervention et les actions du plan régional plein air
- Mettre en priorité certaines actions
- Proposer une démarche collaborative

Thèmes abordés

Le projet de plan régional en plein air de SLIM propose des actions spécifiques ou générales sur des activités quatre saisons et sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal :

- Réseau bleu (expérience nautique et aquatique)
- Réseau vert (expérience terrestre)
- Réseau blanc (expérience hivernale)

Les thèmes abordés font référence aux objectifs et actions ciblés dans le plan régional en plein air. Nous avons articulé l'atelier sur le plein air urbain autour de 5 thèmes :

1. Accès aux lieux de pratique
2. Aménagement des lieux de pratique
3. Plein air de proximité (matériel et animation)
4. Promotion du plein air
5. Leadership et concertation

Pour chacun des thèmes, des actions ont été proposées lors de l'atelier et certaines ont été priorisées : les actions « coup de cœur ». Ces actions ont été regroupées et forment le noyau des recommandations dudit mémoire.

DÉFINITION DU PLEIN AIR

Le terme plein air est utilisé à divers escients. Pour faciliter la lecture de ce mémoire, nous avons retenu la définition d'activité de plein air suivante :

« Activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature. L'activité de plein air : est généralement de nature récréative et de pratique libre, tout en n'éliminant pas les événements et autres activités structurées ; permet aux pratiquants d'adapter l'intensité physique demandée par l'activité en fonction de leurs capacités et de leur besoin de dépassement ; entraîne un déplacement sans l'usage de moyens motorisés ; exclut l'aspect purement compétitif visant à déterminer l'élite ; fait référence à une manière d'être, généralement en harmonie avec le milieu environnant, le plus souvent dominé par des éléments naturels ; se vit dans un esprit de détente, de découverte, d'exploration ou d'aventure ; inclut les formes de pratique en milieu urbain, comme dans les grands parcs, jusqu'à celles en pleine natureⁱⁱ. »

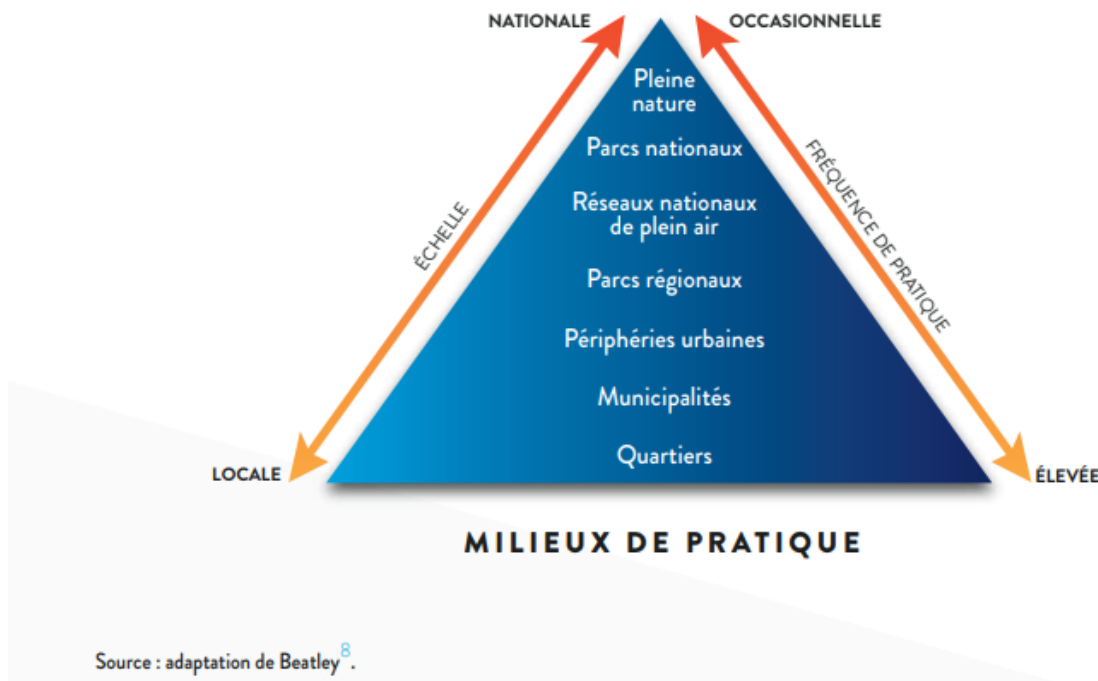


POURQUOI INVESTIR DANS LE PLEIN AIR

En 2008, le terme *déficit nature* était créé par l'auteur Richard Louv et étayé dans son livre *Last child in the woods*. Sa définition consiste en un phénomène issu du déclin du contact avec la nature dans les sociétés modernes et causant des impacts humains et environnementaux négatifs.

La ville de Montréal comptait 1.78 millions de résidents en 2017, soit 21% de la population de la provinceⁱⁱⁱ. Afin de lutter contre ce déficit, il est primordial de veiller à ce que ses habitants aient un accès quotidien à la nature tel que décrit dans l'*Avis sur le plein air* :

FIGURE 4 : LE CONTINUUM DU PLEIN AIR



« Le temps disponible et la distance à parcourir étant des facteurs importants à considérer, il faut avoir accès à des espaces à proximité des milieux de vie pour faciliter la pratique régulière d'activités de plein air. Les espaces naturels urbains sont généralement des milieux ouverts, accessibles à l'année et souvent gratuits. Ils offrent la possibilité de s'initier à des activités de plein air et d'en faire la pratique régulière. Le taux de fréquentation des espaces naturels situés près des lieux de résidence est souvent plus élevé parce qu'ils sont plus accessibles et répondent en partie au besoin de contact avec la nature des collectivités. Les parcs urbains forment un maillon important dans la structure d'accès à la nature et constituent, dans plusieurs cas, le seul contact quotidien qu'auront un bon nombre de personnes avec celle-ci^{iv}. »

Pour la santé des Montréalais

L'enquête TOPO 2017 réalisée par la direction régionale de la santé publique auprès des élèves de 6^e année de la région de Montréal a démontré que 65% des jeunes n'atteignent pas les recommandations de 60 minutes d'activités physiques modérées ou intensives par jour.^v C'est dans le cadre de jeux à l'extérieur davantage qu'à l'intérieur que les enfants sont le plus actifs. Ceci



contribue à leur développement moteur global. De plus, c'est dehors que les enfants ont plus de liberté pour initier des jeux libres où ils seront plus créatifs et prendront plus de décisions.^{vi}

Le plein air pour les jeunes comme pour les adultes contribue à la réduction du stress, à la diminution des symptômes du TDAH, à la baisse de la myopie, au contrôle du poids, etc. L'activité physique de plein air contribue au sentiment de bien-être des individus. Elle a donc un impact positif sur la santé physique et mentale des citoyens qui la pratique.^{vii}

Pour la mise en valeur et la conservation des milieux naturels

L'importance d'agir pour préserver et conserver l'environnement est connue du grand public. Or, on protège ce que l'on connaît et que l'on apprécie. Les parcs et espaces verts en milieu urbain jouent un rôle crucial dans le développement du lien entre la nature et l'humain qui mènera à un intérêt accru pour la protection des ressources naturelles. Une hausse de la fréquentation des parcs est donc souhaitable.^{viii}

RECOMMANDATIONS

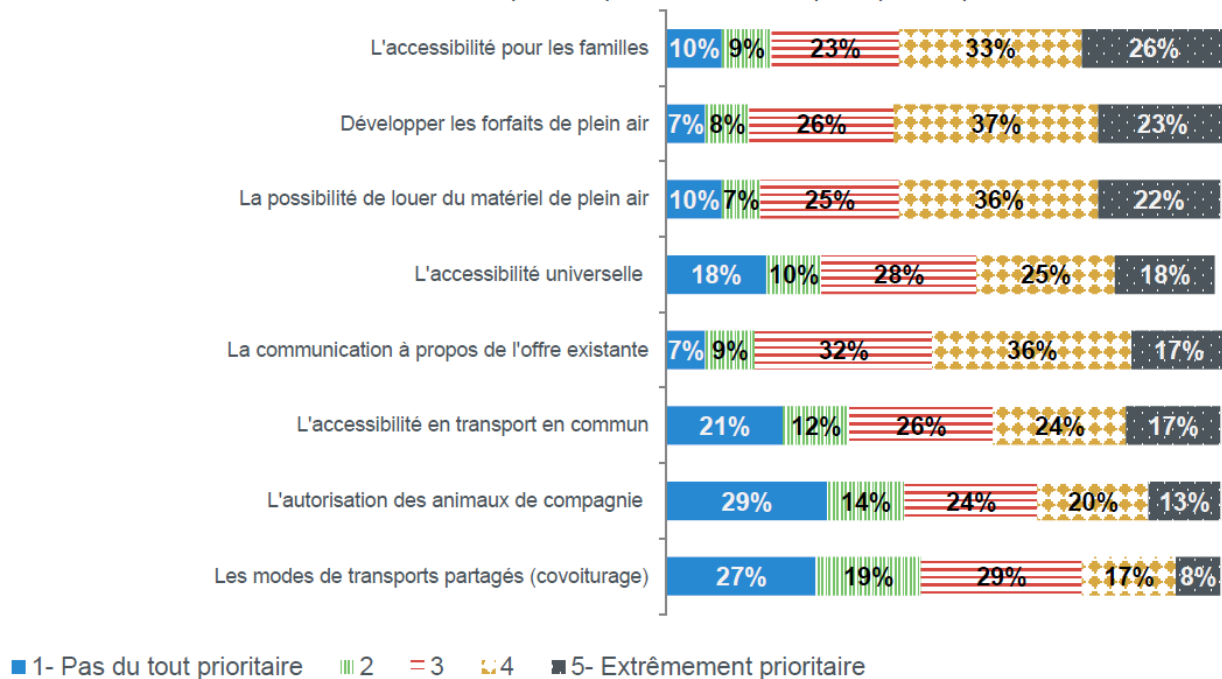
10 leviers – 30 priorités pour un Montréal physiquement plein air !

I. Une bibliothèque de matériel de plein air

Le prêt de matériel, ainsi que des programmes d'animation et d'initiation au plein air sont en demande particulièrement pour les groupes (scolaires, camps de jour, centres communautaires, maison de jeunes, scouts, etc.). La mise en place de programmes de prêt est essentielle pour développer la pratique du plein air chez les jeunes et les clientèles n'ayant généralement pas accès à ce type d'activités. Le graphique à la page suivante, tiré de *l'Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air* de la Chaire de tourisme Transat, illustre bien ce propos. En effet, l'accès à du matériel de plein air se retrouve au troisième rang des priorités pour favoriser la pratique du plein air.^{ix}



Éléments à améliorer en priorité pour favoriser la pratique du plein air



Source : Chaire de tourisme Transat, 2017

Plusieurs modèles de prêt d'équipement et d'animation peuvent être développés. Toutefois, il est essentiel d'avoir une étroite collaboration avec la Ville et les arrondissements. L'implication des commerces de proximité et des commissions scolaires pour le rangement, l'entretien et la réparation du matériel seraient une valeur ajoutée importante à ce type de projet.

PRIORITÉS

1. Mettre en place une bibliothèque de prêt de matériel de plein air aussi bien terrestre que nautique dans des grands parcs et dans des parcs de proximité avec un système de réservation (dans des conteneurs, des chalets de parcs, des bibliothèques ou d'anciens wagons de métro par exemple).
2. Mettre en place des roulottes de prêt de matériel dans les parcs de proximité.
3. Créer un programme plein air pour la formation d'animateurs. Ce dernier pourrait s'inspirer ou s'intégrer au Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA). La création de capsules vidéos pour la formation ou l'accompagnement des intervenants serait un atout.

II. On veut camper à Montréal !

On veut camper à Montréal ! Que ce soit dans les grands parcs, les cours d'école ou les parcs d'arrondissements, les sites potentiels ne manquent pas. Le camping est une activité d'initiation au plein air par excellence et permet de vivre une expérience d'une durée de plus de 24 heures. Un circuit autour de l'île de Montréal permettrait de mettre en valeur les activités de la route verte et de la route bleue. Des programmes d'initiation au camping, en partenariat avec le milieu scolaire et les organismes communautaires, permettraient de faire vivre des expériences uniques et d'aventure sur le territoire même de Montréal. Une façon originale de faire connaître la ville et de rendre accessible cette activité.

L'attrait pour les sites de camping en périphérie de Montréal se fait sentir. La ville de Ste-Catherine inaugurerait son camping urbain au Récréoparc le 27 juin dernier^x, tandis que les sites de la SEPAQ à proximité des grandes villes sont très fréquentés, voire même saturés à certains moments. Leur taux d'achalandage a d'ailleurs augmenté de 18 % dans les 5 dernières années. Plusieurs grandes villes dans le monde (Paris, New York, Munich, Venise) possèdent des campings qui connaissent du succès^{xi}.



PRIORITÉS

4. Mettre de l'avant les recommandations du rapport « Réseau Haltes-camping montréalais^{xii} », diagnostic et scénario d'implantation dans les Grands Parcs, janvier 2016

III. Une navette express – plein air

Le transport des personnes et du matériel vers les lieux de plein air demeure un enjeu, voire un frein à la pratique du plein air. Bien que l'on favorise un plein air de proximité pour une pratique régulière, il devient fort motivant pour les clientèles de pratiquer leur(s) activité(s) dans des parcs offrant un contact avec la nature plus intense et où on retrouve des infrastructures plus développées. Toutefois, la durée des trajets en transport en commun vers plusieurs parcs-nature réduit grandement leur attractivité pour les Montréalais des quartiers centraux. La mise en place de navettes gratuites permettant le transport des personnes et du matériel vers les parcs-nature et les grands parcs permettrait aux groupes scolaires et aux autres clientèles d'avoir accès à ces pôles d'activités extraordinaires, mais pour certains peu utilisés. Le service pourrait être adapté en fonction des demandes sur semaine ou la fin de semaine.

PRIORITÉS

5. Offrir un service de navette express plein air avec transport des personnes, des groupes et du matériel – avec accessibilité universelle – à destination des grands parcs et des parcs nature.

6. Développer un programme de transport en commun gratuit pour les groupes scolaires et permettant le transport du matériel de plein air.
7. Développer en partenariat avec BIXI un programme de vélo libre-service pour les groupes jeunesse, ainsi que du prêt de remorques pour le transport de matériel.

IV. Des réseaux actifs quatre saisons

La pratique d'activités quatre saisons est très en demande : course en sentier, marche, vélo, ski de fond, fat bike, raquette, marche nordique, etc. La Ville de Montréal doit adapter ses infrastructures, ses équipements et ses services dans ses parcs afin de permettre à ses citoyens de bouger en plein air en toutes saisons. Les changements climatiques doivent être pris en compte dans la réflexion et l'adaptation des opérations.

PRIORITÉS

8. Offrir plus de sentiers hivernaux (ski de fond, pistes cyclables, marche nordique, fat bike, etc.) avec une machinerie adaptée aux conditions hivernales et prenant en considération les changements climatiques (reconditionnement de la neige).
9. Adapter les services dans les parcs pour une pratique 4 saisons : éclairage, surveillance, abris chauffés, accès aux toilettes, stationnement pour vélos.
10. Offrir une gamme d'embarcations sur les plans d'eau des parcs (kayak, canot, SUP, etc.)



V. Des pôles plein air organisés, animés et reconnus – de la découverte à l'aventure !

Il y a un manque d'offres d'activités de plein air organisées et clé en main sur le territoire de l'île de Montréal et le Mont-Royal ne suffit plus à répondre aux nombreuses demandes, notamment celle des groupes. L'organisation de pôles de plein air avec une infrastructure, du matériel disponible et de l'animation aux quatre coins de la ville, permettrait de véritablement positionner Montréal comme une ville plein air. Des espaces d'accueil conviviaux pour les groupes sont à prévoir. Ces pôles seraient idéalement connectés entre eux par un corridor vert ou de transport

actif. Les corridors verts favorisent la biodiversité et les déplacements actifs. De plus, cette connectivité entre les milieux de vie, telles les écoles, aux espaces verts, accroît l'accessibilité aux parcs et permet d'initier des clientèles aux activités de plein air. Bien que l'offre d'activités nautiques se multiplie sur le territoire de l'île, on constate combien l'accès à certaines berges et aux activités nautiques peut-être laborieux. Par ailleurs, l'on bénéficie à Montréal de rivières et de fleuve avec un courant naturel et très peu exploité. Plusieurs projets pourraient être mis de l'avant et cela permettrait de positionner Montréal comme une capitale d'activités nautiques phares, notamment grâce à ses vagues de surf, son kayak de rivière sur vague naturelle et artificielle. Montréal a ses *Maisons de la culture* à quand des *Chalets du plein air* ?

PRIORITÉS

11. Élargir et soutenir l'offre des services d'animation d'activités de plein air, d'interprétation de la nature et cela sur 4 saisons et adaptée aux différentes clientèles : nouveaux arrivants, groupes, etc.
12. Reconnaître, aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air pour les clientèles individuelles et de groupes :
 - Le canal Lachine comme un pôle plein air hivernal et de ski de fond ;
 - Sites de pratique du vélo de montagne à Montréal^{xiii} ;
 - Parcours de course en sentiers et d'orienteeering ;
 - Parcours de nage en eau libre et d'aires de baignade au pourtour de l'île (piscine flottante ou autres) ;
 - Intégration du projet de la dalle Turcot pour accroître l'offre d'activités ;
 - L'installation de blocs artificiels extérieurs dans les parcs pour faire de l'escalade de bloc et l'aménagement du Réservoir McTavish pour la pratique de l'escalade de glace;
 - Parcours de pratique en eau vive avec vagues artificielles.
13. Mettre en place des mécanismes afin d'améliorer et accroître les aménagements des berges et des mises à l'eau pour les embarcations non motorisées.
14. Connecter les circuits de transport actif entre les différents pôles de plein air.

VI. Pour un plein air accessible

Les clientèles particulières ne bénéficient pas d'une offre de plein air adapté très développée et qui est peu renouvelée (redondance, peu de progression ou de défi). Au même titre que les autres clientèles, le plein air est attractif et l'adaptation des activités pour les clientèles particulières est souhaitée. Lorsque nous pensons plein air, pensons à y intégrer systématiquement les éléments qui pourront rendre accessible la pratique aux clientèles particulières.

PRIORITÉS

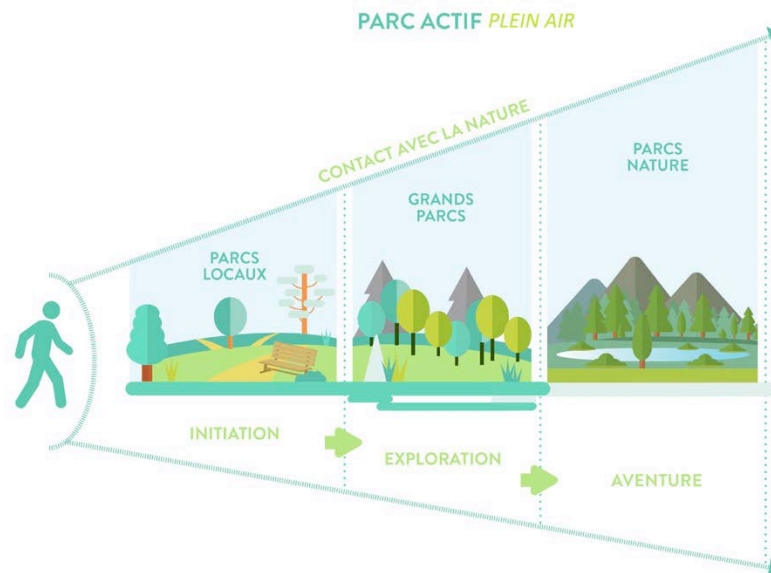
15. Offrir toute la gamme de services en lien avec les activités de plein air aux clientèles particulières (navette, matériel service d'animation et accompagnateur PALIM, accessibilité aux parcs, matériel adapté et accessible, etc.)

VII. Du plein air pour les jeunes à Montréal

Le plein air est attractif pour les jeunes. Toutefois les groupes de jeunes, en milieu scolaire, parascolaire, CPE, centres communautaires, maison de jeunes, ou autres, ne peuvent organiser des activités sans une structuration de l'offre adaptée pour leur besoin. Les partenaires désirent offrir des activités, mais demandent des clés en main, du matériel, de l'encadrement. La durée de l'activité et la distance en transport sont également des facteurs déterminants. Ainsi, si l'on veut que nos jeunes bougent en plein air à Montréal il faudrait créer un environnement favorable à cette pratique. Il est intéressant également de pouvoir offrir aux jeunes un continuum de progression, de la découverte à l'aventure.

PRIORITÉS

16. Programmes clé en main d'initiation
17. Programme de prêt de matériel et de transport (navette)
18. Programme offrant une progression dans les apprentissages (de la découverte à l'aventure)
19. Développer les jeux libres en nature, zones pour explorer selon les préceptes du Projet Espaces^{xiv}.
20. Affichage permanent dans les parcs permettant de s'auto-initier à la pratique de certaines activités. Exercices d'initiation au patinage, par exemple.



VIII. Des standards de haut niveau

La pratique du plein air en milieu urbain exige une gestion du risque aussi rigoureuse que les prestations offertes en milieu plus naturel. Ainsi, l'adhésion aux normes et standards les plus stricts de l'industrie doit prévaloir. On favorisera également une pratique éthique basée sur les principes du [Sans trace](#) pour soutenir les milieux et minimiser les impacts. Des règlements

inhibent la pratique de certaines activités de plein air. Un juste équilibre entre protection des milieux et pratique d'activités est recherché. Par ailleurs, un accès encadré à la nature permet de mieux la découvrir et de mieux la protéger.

PRIORITÉS

21. Augmenter la sécurité et la gestion des risques pour les activités nautiques et aquatiques.
22. Adapter la réglementation pour permettre la pratique d'activités encadrées hors sentier (orienteeering par exemple)
23. Promouvoir l'éthique « Sans trace » pour la pratique d'activités de plein air sur le territoire.

IX. Pour une meilleure promotion des activités

Plusieurs activités de plein air sont offertes par la Ville, des organismes à but non lucratif ou des entreprises. Toutefois, la diffusion de cette information n'est pas harmonisée et l'utilisateur a du mal à s'y retrouver. Ainsi, il y a un grand souhait de centraliser cette information sur une plate-forme commune.

PRIORITÉS

24. Développer une plate-forme de diffusion commune pour les activités et événements de plein air offerts par la Ville, les partenaires et les entreprises.
25. Reconnaître le rôle central de la Ville de Montréal comme porteur et responsable de l'harmonisation et la diffusion de l'information.
26. Créer un plan de communication et de marketing intégré.

X. Leadership et concertation

Le milieu du plein air montréalais s'organise et se concerte de plus en plus. Toutefois, le manque de ressources et la taille des organisations rendent difficile la permanence et le suivi de certains dossiers. Le rôle de SLIM dans le développement du plein air permettra d'assumer un certain leadership. La Ville de Montréal, ses élus et les arrondissements exercent ou doivent exercer également un rôle de leadership. Il est primordial de joindre nos efforts pour travailler de concert. Pour ce faire, il faut déterminer les champs d'expertise de chacun afin d'être complémentaires et de ne pas se dédoubler. Ceci permettra de faire le meilleur usage possible des fonds publics du fédéral au local.

PRIORITÉS

27. Avoir un répondant plein air par arrondissement et que ceux-ci prennent part à la concertation plein air en place.
28. Communiquer l'avancée des travaux en lien avec le plein air (vague à Guy, plages, etc.) suite aux consultations citoyennes par le biais du comité plein air conjoint de Sport et Loisir de l'île de Montréal et Montréal physiquement active.
29. Maximiser les ressources en se concertant. En effet, il faut s'assurer d'avoir une cohésion entre les services de la Ville. Par exemple, obtenir l'adhésion du service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal au plan directeur du service des sports et de la diversité sociale.



30. Collaborer à la réalisation d'un inventaire des ressources matérielles de plein air mises à la disposition de la population par les partenaires de la Ville.

CONCLUSION

Nous pouvons constater par le nombre de personnes s'étant déplacées pour participer à l'atelier sur le plein air urbain que ce domaine intéresse aussi bien les organisations de tous les paliers que les citoyens. Le plein air fait partie de l'ADN des Québécois. Nos ancêtres ont trappé, labouré, bûché et dravé. Les raquettes et les canots faisaient partis des outils du quotidien. La population vivant maintenant principalement dans les villes, le contact avec la nature s'amointrit. Il en va de même avec les bienfaits sur la santé physique, la santé mentale et sur la protection de l'environnement qui accompagnent son contact. Il est de notre devoir de s'assurer que les générations futures, ainsi que les nouveaux arrivants aient le matériel et les connaissances nécessaires à la pratique du plein air. Nous devons nous efforcer d'apporter la nature jusqu'à eux.

CONTACT

Myriam d'Auteuil, Conseillère en plein air et activité physique

Sport et Loisir de l'île de Montréal
7333, rue Saint-Denis
Montréal H2R 2E5
(514) 722-7747

mdauteuil@sportloisirmontreal.ca
www.sportloisirmontreal.ca



ANNEXE 1 : PROJET DE PLAN RÉGIONAL PLEIN AIR

INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme d'assistance financière aux unités régionales de services (PAFURS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) mandate Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) pour que cette dernière puisse offrir les services suivants en matière de plein air :

1. « Élaborer puis déposer au Ministère un plan d'action à l'échelle régionale visant notamment un déploiement de services en soutien aux acteurs du plein air, dont :
 - La mise en œuvre d'une stratégie régionale visant à développer les compétences en plein air auprès des jeunes et à lutter contre le déficit nature de ceux-ci ;
 - Un accompagnement des organismes de plein air dans leurs démarches nécessaires au maintien d'une offre pérenne de sentiers, de sites et d'activités de plein air accessibles, de qualité et sécuritaires, notamment en facilitant l'obtention des droits et des servitudes nécessaires ;
 - Un plan de visibilité des activités de plein air de sa région, dont les événements, les lieux de pratique, les clubs et les autres activités en lien avec ce secteur, à l'intention de la population ;
2. Participer aux rencontres de la Table nationale de plein air des unités régionales de services et contribuer aux travaux qui en découlent.
3. Collaborer avec le milieu associatif, les municipalités [...] et les institutions publiques pour harmoniser les interventions visant la planification de l'aménagement et la mise en valeur des sentiers et des sites de plein air.
4. Contribuer à maintenir à jour l'information sur les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air de sa région, en collaboration avec les gestionnaires de réseaux concernés et les organismes nationaux de plein air.
5. Favoriser le réseautage et l'émergence de nouveaux clubs en collaboration avec les organismes de plein air concernés. »¹

Afin de bien comprendre les besoins des acteurs locaux et régionaux, les dynamiques existantes, les enjeux et les projets en cours et futurs, SLIM a consulté le milieu en 2017 permettant ainsi d'orienter ses stratégies et ses actions. Pour ce faire, SLIM a fait appel au collectif NOVA afin de l'accompagner dans cette démarche.

Dans ce sommaire, nous présentons donc :

- Les résultats sommaires et l'analyse de la consultation ;
- Les axes d'intervention et les actions à prioriser.

¹ Guide 2017-2021, Programme d'assistance financière aux unités régionales de services en matière de loisir, de sport, de plein air et d'activité physique, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Gouvernement du Québec, p.10-11



CONSULTATION

Objectifs de la consultation

Le but était de sonder les acteurs du plein air œuvrant sur le territoire de l'île de Montréal afin d'orienter SLIM à l'égard de :

- La reconnaissance, l'accompagnement et le soutien aux partenaires ;
- Le maintien et le développement d'une offre de plein air qui répond aux attentes et besoins des clientèles ;
- La promotion de la pratique des activités de plein air.

Choix des organismes

Pour choisir les organismes à inviter lors de cette consultation, nous avons identifié deux critères :

- L'organisme offre des activités de plein air où l'activité physique et un rapport dynamique avec la nature sont valorisés ;
- L'organisme offre des activités de plein air sur le territoire de l'île de Montréal.

Ces organismes sont gestionnaires de lieux de pratique et/ou producteurs d'activités de plein air et/ou gestionnaires de clientèles (demandeurs de services). De plus, nous avons invité les organismes nationaux de plein air. Ces derniers, selon les cas, peuvent offrir des services de soutien (assurances, aménagement, etc.) et peuvent être producteurs d'activités de plein air.

Sondage auprès des organismes

Un sondage a été transmis par courrier électronique à plus de 54 organismes. 42 réponses ont été enregistrées, soit un taux de réponse de 78 %. Le sondage a été mis en ligne le 30 janvier 2017 et s'est terminé le 27 février 2017.

GROUPES DE DISCUSSION

Les organismes qui ont été sollicités pour la consultation ont été invités à participer à un groupe de discussion. Cette étape de la consultation nous a permis d'approfondir certains thèmes. Trois groupes de discussion ont été constitués et des rencontres ont été tenues aux dates suivantes :

- 22 février 2017 – rencontre de 9 partenaires ;
- 28 février 2017 – rencontre de 10 partenaires ;
- 2 mars 2017 – rencontre de 9 partenaires.



MENACES ET OPPORTUNITÉS

Contraintes et menaces	Opportunités
○ Aménagement et accès déficients des berges et des activités nautiques ; ○ Accès déficients à certains parcs et aux berges en transport en commun et actif ; ○ Manque de lieux de pratique ou de parcs accessibles (accessibilité universelle) ; ○ Manque de toilettes et chalet d'accueil dans plusieurs parcs ; ○ Manque de matériel de plein air et de lieux d'entreposage dans les parcs ; ○ Manque de lieux de pratique de proximité et peu d'alternatives au Mont-Royal ; ○ Peu de possibilités de faire des sorties de 2 jours en camping ; ○ Risque associé au plein air peut être un frein au développement de l'offre ; ○ Certains règlements limitent la pratique d'activités de plein air ; ○ Multiplication des activités impliquant des conflits d'usages ; ○ Manque de concertation entre les arrondissements ; ○ Conflit perçu entre la pratique d'activités de plein air et la protection de l'environnement ; ○ Manque d'activités de plein air attrayantes et qui répondent aux besoins des jeunes ; ○ Méconnaissance des activités de plein air ou freins culturels à la pratique ; ○ Développement d'activités de plein air en dehors de la saison estivale demeure un enjeu ; ○ Communication et promotion de l'offre de service au grand public déficiente ; ○ Communication et promotion de l'offre offerte aux intervenants déficiente ; ○ Coût associé aux activités de plein air est un frein pour plusieurs clientèles ; ○ Formation des intervenants en plein air est nécessaire dans certains contextes.	○ Intérêt marqué de plusieurs organismes à développer du camping urbain ; ○ Projets nautiques structurants, existants ou projetés, sur les rives de la Rivière-des-Prairies et du fleuve Saint-Laurent ; ○ Projets de développement de grottes et d'interprétation du monde souterrain ; ○ Intention de développer l'offre de plein air dans les écoles, les CPE, les Maisons de jeunes, pour les communautés culturelles et autres milieux ; ○ Manque de locaux intérieurs dans les écoles de Montréal, créant ainsi un intérêt à développer les activités de plein air ; ○ Opportunité de mailler éducation relative à l'environnement (ERE) et le plein air ; ○ Présence d'entreprises qui développent le tourisme de plein air à Montréal ; ○ Certains aménagements nécessitent peu d'espace, tels des véloparcs ou des parcours de ski de fond, et peuvent être implantés dans des parcs locaux ; ○ Intérêt marqué des partenaires désirant s'impliquer, réseauter et faire des partenariats en faveur du développement du plein air à Montréal ; ○ Intérêt de travailler ensemble pour développer des stratégies concertées afin d'obtenir un meilleur soutien financier.



ORIENTATIONS

Orientations ministérielles

Le MEES a fait certains constats à l'égard des activités de plein air :

- Le plein air est en hausse et les événements sont courus ;
- Les bénévoles sont souvent désorganisés et démotivés ;
- Les infrastructures souffrent d'un manque chronique d'entretien ;
- Les pratiques sont en constante évolution ;
- La pratique du plein air nécessite une meilleure reconnaissance (impacts, bénéfices, etc.) ;
- Les actions nationales, régionales et locales doivent être mieux coordonnées.

Le MEES a également défini quatre grands enjeux que l'on peut identifier comme étant les grands leviers en faveur du développement de la pratique du plein air. Ceux-ci sont identifiés comme étant les quatre grandes orientations de la politique de l'activité physique du sport et du loisir « Au Québec, on bouge ! » :

- L'accessibilité ;
- La qualité de l'expérience ;
- La promotion de l'offre de service ;
- Le leadership et la concertation.

Orientations de la Ville de Montréal

Politique du sport et du loisir de la ville de Montréal – Montréal physiquement active

La Ville de Montréal, dans sa politique du sport et de l'activité physique, a défini quatre axes d'intervention, dont un ciblant les activités de plein air.

Nous pourrions résumer en trois points les orientations touchant plus spécifiquement au développement de la pratique du plein air :

- Favoriser la connectivité des lieux de pratique de plein air via un réseau cyclable et piétonnier ;
- Accroître l'offre de service d'activités de plein air dans les grands parcs et les parcs locaux en toute saison ;
- Travailler davantage en concertation afin de développer et mettre en valeur une offre distinctive et attractive des réseaux vert et bleu de l'île de Montréal.

Plan directeur du sport et du plein air urbains

Depuis 2008, le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) a entrepris une revue complète des interventions en sport et en activité physique et a entrepris la rédaction d'un plan directeur du sport et du plein air urbains. Il importe pour SLIM que le plan régional et le plan directeur de la Ville de Montréal soient bien arrimés afin de contribuer à des actions complémentaires et de maximiser les effets leviers disponibles.

SLIM a pu constater lors de sa consultation pour le plan régional en plein air que les acteurs du milieu n'ont peu ou pas de structure régionale pour les représenter. Il est donc plus difficile de communiquer

avec eux, ainsi que de les intégrer aux modes conventionnels de consultation et de concertation. Il importe de mettre en lumière leur savoir-faire et leurs préoccupations.

C'est dans cette optique que la Ville de Montréal, SLIM et Montréal physiquement active (MPA) ont décidé d'allier leurs forces afin d'organiser un atelier portant sur le plein air urbain, dans le cadre de la consultation publique du Plan d'action préliminaire du Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal. La mobilisation des acteurs de plein air permettra à la Ville de bonifier les orientations et les priorités intrinsèques du Plan d'action. En plus d'augmenter les membres de l'axe plein air de MPA, cet atelier facilitera les relations bidirectionnelles et la cueillette d'une pluralité de points de vue. Finalement, ce rassemblement portant sur le plein air urbain permettra à SLIM de valider certains enjeux et pistes d'actions mis de l'avant dans le projet de plan régional en plein air.

PLAN RÉGIONAL EN PLEIN AIR

ACCESSIBILITÉ					
1 - Lieux de pratique accessibles et sécuritaires			Échéancier de travail		
Objectifs	Actions	Partenaires potentiels	18-19	19-20	20-21
Aménager les berges et rendre accessible l'accès aux activités nautiques	Favoriser la concertation et la synergie des interventions au sein des comités de travail existants de <i>La route bleue du grand Montréal</i>	Instances municipales, FQCK, EVQ CMM	X	X	X
	Appuyer les dossiers d'investissement pour aménager l'accès aux activités nautiques (quai, etc.) et pour contrer l'érosion des berges	Partenaires		X	X
Accroître l'accès à des parcs et des berges en transport en commun et en transport actif	Identifier les lieux prioritaires à desservir et assurer les suivis nécessaires	STM, instances municipales, partenaires		X	X
Augmenter le nombre de lieux accessibles en accessibilité universelle	Identifier les lieux à rendre accessible en priorité et assurer les suivis nécessaires	AlterGo, instances municipales, partenaires		X	X
Accroître les services d'accueil dans les parcs	Identifier les parcs nécessitant une hausse des services (toilettes et chalet d'accueil)	Instances municipales, partenaires		X	X

Légende du tableau :

CCL : Centre communautaire de loisirs

CMM : Communauté métropolitaine de Montréal

CPE : Centre de la petite enfance

CS : Commission scolaire

EVQ : Eau vive Québec

FEEPEQ : Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec

FQCK : Fédération québécoise du canot et du kayak

MDJ : Maison des jeunes

MPA : Montréal physiquement active



2 - Matériel et équipements accessibles			Échéancier de travail		
Objectifs	Actions	Partenaires potentiels	18-19	19-20	20-21
Augmenter le nombre de parcs de proximité offrant le prêt de matériel sur place	Identifier des parcs pouvant développer une offre de plein air de proximité	Instances municipales, partenaires	X		
	Développer un modèle de gestion de prêt et de financement de matériel dans les parcs	Instances municipales, partenaires, MPA	X		
	Développer un concept d'entreposage de matériel dans les parcs	Instances municipales, partenaires, MPA		X	
Augmenter les infrastructures de plein air dans les parcs locaux	Inventorier les projets d'infrastructures en cours	Partenaires	X		
	Aménager des infrastructures de plein air dans les parcs locaux (véloparcs, sentiers de ski, parcours permanent orienteering, etc.)	Partenaires		X	X
Augmenter l'offre de camping sur l'île de Montréal	Concierter les acteurs : afin de créer un réel parcours camping sur l'île de Montréal	Parc Canada, Sepaq, instances municipales, partenaires, MPA	X	X	X

QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE					
3 - Gestion de risque adaptée au territoire			Échéancier de travail		
Objectifs	Actions	Partenaires potentiels	18-19	19-20	20-21
Outiller les gestionnaires de clientèles pour une meilleure gestion des risques	Diffuser le manuel de gestion des risques au milieu scolaire	FEEPEQ, CS	X		
	Diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion des risques	Fédérations, FEEPEQ	X	X	X
	Évaluer la pertinence de créer un collectif d'assurance	Fédérations, AEQ		X	
	Évaluer la pertinence de certification des producteurs	Fédérations, AEQ		X	
Adapter certaines règles ou règlements à la pratique d'activités de plein air	Adapter certaines règles à la pratique des activités de plein air particulièrement dans un contexte de pratique encadrée	Instances municipales, STM		X	X



4 - Offre de plein air originale et attrayante pour les jeunes			Échéancier de travail		
Objectifs	Actions	Partenaires potentiels	18-19	19-20	20-21
Rendre les activités de plein air attrayantes pour les jeunes dans les parcs montréalais	Développer une programmation plein air, de l'initiation à l'aventure quatre saisons	Écoles, MDJ, CCL, CS, FEEPEQ, CPE, Fédérations, partenaires, MPA		X	
	Offrir de la formation pour les animateurs ou organisateurs d'activités de plein air pour les jeunes	Écoles, MDJ, CCL, CS, FEEPEQ, CPE, Fédérations, partenaires			X
	Développer une trousse à outils – idées d'animation, bonnes pratiques, etc.	Écoles, MDJ, CCL, CS, FEEPEQ, CPE, Fédérations, partenaires, MPA			X
Rendre accessibles les activités de plein air pour les jeunes	Développer un programme de prêt et de financement de matériel dans les parcs adaptés aux clientèles des jeunes	Instances municipales, partenaires	X		

PROMOTION DE L'OFFRE DE SERVICE					
5 - Communication et promotion de l'offre de service plein air			Échéancier de travail		
Objectifs	Actions	Partenaires potentiels	18-19	19-20	20-21
Collaborer à mieux diffuser l'offre de service de plein air au grand public	Promouvoir l'offre de service au grand public	Partenaires, instances municipales			X
	Harmoniser l'information sur le site de la ville et des partenaires	Partenaires, instances municipales			X
Informar les gestionnaires de clientèles de l'offre de services plein air	Diffuser l'offre des activités de plein air offertes sur le territoire de l'île de Montréal	Partenaires, fédérations	X		
	Diffuser l'offre des services offerts (assurances, gestion du risque, outils d'animation, trousse, etc). aux partenaires	Partenaires, fédérations	X		

LEADERSHIP ET CONCERTATION					
6 - Concertation et développement des partenariats			Échéancier de travail		
Objectifs	Actions	Partenaires potentiels	18-19	19-20	20-21
Permettre aux organismes de réseauter entre eux	Développer des activités de réseautage plein air		X		
	Développer du contenu ou de thèmes à présenter aux organismes			X	
	Créer des activités de reconnaissance				X
Impliquer les partenaires à participer à la définition de la vision de développement du plein air sur le territoire de la ville de Montréal	Identifier les initiatives de concertation en cours (réseau bleu du Montréal métropolitain, MPA, Tourisme Mtl, etc.)		X		
	Créer des comités de travail sur des enjeux bien précis	Instances municipales, partenaires	X		
	Impliquer les partenaires dans l'élaboration du plan d'action régional et y intégrer les différents projets et initiatives – vision concertée	Instances municipales, partenaires	X		



ANNEXE 2

Participants à l'Atelier sur le plein air urbain

Prénom	Nom	Organisme
Theophil	Haberstroh	Course x itinérance
Geneviève	Riendeau	GUEPE
Beverley	Jacques	Force Track Team / DOD-Basketball.com
Claude	Corbeil	Association des scouts du Canada
Vincent	Léger	Entrepreneur camping
Pauline	Boniface	Centre d'intégration à la vie active (CIVA)
Marilyne	Tremblay	Club de trail de Montréal
Jean-François	Girard	Guide de plein air
Claire	Deguelle	Hikster
Tatyana	Chzhao	Ville de Montreal / Arr. Sud-Ouest
Louis	Laroche	École Lanaudière
danielle	landry	De ville en forêt
David	Monette	Les Espatriés, club de plein air
Pierre	Rousseau	Association Géocaching Québec
Rémy	Cornillon	Centre d'Intégration à la Vie Active
Margaret	Fraser	Le lion et la souris
Gabriel	Dufour	L'Anonyme/Tandem Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Jeunes marins urbains
Holly	McIntyre	urbaNature Éducation
Patrick	Daigle	FEEPEQ
Leonor	Bustamante	
Hugo	Lavictoire	Kayak Sans Frontières (KSF)
Stéphane	Mélançon	Skimco Junior
Christian	Desautels	La Route de Champlain
Rosemary	Lemaire	Plein air interculturel ARMP
Thomas	Duhamel	Club de trail de Montréal
Lina	Gavrilova	Ramblers Orienteering Club
Amelia	Alexandrescu	Pause Parents Enfants de Verdun
Serge	Coulombe	Club de plein air de l'École secondaire de la Pointe-aux-Trembles
Nathalie	Houle	
Marine	Gailhard	CIVA
Leonid	Fichman	Club d'orientation Ramblers



Prénom	Nom	Organisme
Bernard	Hugonnier	Fédération québécoise du canot et du kayak
Julie	Coulombe	
Vladimir	Gavrilov	Ramblers Orienteering Club
Ariane	Cimon-Fortier	Comité ZIP Jacques-Cartier
Jean-Philippe	Vézina	Association récréative Milton-Parc
Mamadou	Coulibaly	Enseignant
Antoine	Deslauriers	www.tripleve.com
Danielle	Danault	Cardio Plein Air
Jocelyn	Beaulieu	École primaire Laurentide
Alain	Vaillancourt	Commission de la culture, du sport et du patrimoine
Christine	Lagadec	Ville de Montréal / Division des sports et de l'activité physique. Service de la diversité sociale et des sports

Animateurs des thèmes

Prénom	Nom	Organisme
Marcel	Vincent	Club de plein air les Aventuriers
Gabrielle	Normand	GUEPE
Jean-François	Pinsonneault	Ville de Montréal
Julie	Paquet	Ville de Montréal
Dominique	Lemay	Ville de Montréal
Laurent	Coué	Montréal physiquement active
Myriam	d'Auteuil	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Andrée-Lise	Therrien	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Sylvie	Lacasse	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Josée	Scott	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Lucie	Lanteigne	Collectif Nova

ⁱ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Programme d'assistance financière aux unités régionales de services en matière de sport, loisir, plein air et activité physique 2017-2021 (PAFURS)*,



2017, pp. 10-11, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Programme-PAFURS-17-21.pdf.

ii Gouvernement du Québec, « Avis sur le plein air », *Au Québec, on bouge en plein air!*, 17 novembre 2017, p. 11, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/images/SLS/sport_activite_physique/Au_Quebec_on_bouge_en_plein_air.pdf. Page consultée le 30 avril 2018.

iii Institut national de la statistique, « Coup d'oeil sociodémographique », Février 2018, Numéro 61. *La population des municipalités du Québec au 1er juillet 2017* <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdœil-no61.pdf>. Page consultée le 12 mai 2018

iv Gouvernement du Québec, « Avis sur le plein air », *Au Québec, on bouge en plein air!*, 17 novembre 2017, p. 45, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/images/SLS/sport_activite_physique/Au_Quebec_on_bouge_en_plein_air.pdf. Page consultée le 30 avril 2018.

v Direction régionale de la santé publique, « Portrait des jeunes montréalais de 6^e année », 2018, p.6, https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/Portrait_TOPO_2017.pdf. Page consultée le 10 mai 2018

vi Table sur le mode de vie physiquement actif, « À nous de jouer! L'extérieur un terrain de jeu complet », 2018, p. 8, https://hydria-a.cogescient.ca/tmvp/776e1ce1-64f3-4956-8063-5729d126b8e4/17-00395_L-exterieur-terrain-de-jeu_WEB.pdf?h=76d89cb42cca19196f26646ff441d0. Page consultée le 10 mai 2018

vii Gouvernement du Québec, « Avis sur le plein air », *op. cit.*, p.18

viii Wells, N.M., et Lekies, K.S. (2006) in MEES. 2017. *Au Québec, on bouge en plein air – Avis sur le plein air*.

ix Claudine Barry, « Portrait de la pratique du plein air par les Québécois », *Observatoire québécois du loisir*, 2017, Vol. 15, n°4, p.4, https://oraprdnt.ugtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/146451/5/O0000178741_CB_Portrait_de_la_pratique_du_plein_air_par_les_Quebecois_II_2.pdf. Page consultée le 14 mai 2018.

x Union des municipalités du Québec, « Inauguration du pavillon d'accueil et du camping urbain du RécréoParc », 27 juin 2017, <https://umq.qc.ca/publication/inauguration-pavillon-daccueil-camping-urbain-recreoparc/?bulletin=1>, Page consultée le 14 mai 2018.

xi Gouvernement du Québec, « Avis sur le plein air », *op. cit.*, p.13.

xii B3, « Réseau haltes-camping montréalais », 29 janvier 2016, http://www.sportloisirmontreal.ca/FichiersUpload/Pages/20160129-etude_campingmtl.pdf. Page consultée le 10 mai 2018.

xiii Vélo Québec, « Développer l'offre de vélo de montagne à Montréal », 2017, http://www.velo.qc.ca/files/file/Montagne/VQ_Sommaire_etude-Montreal_velo_de-montagne_2017.pdf. Page consultée le 17 mai 2018.

xiv Alliance québécoise du loisir public, « Savoir – Zone de jeu calme et de rencontres », *Projet Espaces*. http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=105. Page consultée le 14 mai 2018.